

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



## CYCLES DE TRAVAIL DES BMDP

26 février 2026



Copie à revoir ...

*Le 26 mars 2025, nos organisations syndicales ENSEMBLE CFTC CFE-CGC ont été amenées à se prononcer sur la mise en place d'un nouveau cycle de travail, présenté comme une réponse aux besoins du service public et prévoyant :*

- *une amplitude horaire de 8h à 17h, assortie d'une pause méridienne de 45 minutes,*
- *l'octroi de 33,5 jours de RTT supplémentaires.*

Force est de constater après plusieurs mois à ce rythme, que de nombreux agents font aujourd'hui état d'une fatigue importante, d'un épuisement croissant et de difficultés à maintenir leur concentration tout au long de la journée, compromettant ainsi l'exercice optimal de leurs missions.

Par ailleurs, des contraintes persistantes dans la pose des jours de repos sont constatées, avec des CET pleins ou presque pleins, révélant une organisation du temps de travail de plus en plus difficile à concilier avec la réalité du terrain.

Nous sommes actuellement dans l'attente d'un bilan de l'expérimentation, qui nécessitera, sans aucun doute, des ajustements.

Ceux-ci apparaissent indispensables afin d'éviter des journées à rallonge, des semaines excessivement éprouvantes, et, à terme, une augmentation des absences ainsi qu'une perte de motivation des agents.

**NOTRE REVENDICATION DEMEURE INCHANGÉE :**  
**GARANTIR UNE CONCILIATION ÉQUILIBRÉE ENTRE VIE**  
**PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE, CONDITION ESSENTIELLE**  
**AU MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, EFFICACE ET**  
**DURABLE !**